

Joliette, le 4 décembre 2014

Aux utilisateurs des services de transport adapté de Lanaudière

Objet : Lettre d'information relativement à la fin du projet pilote d'interconnexion des services de transport adapté sur le territoire de Lanaudière

Mesdames, messieurs

Le Conseil régional de transport de Lanaudière (CRTL) tient à informer ses utilisateurs que le projet pilote d'interconnexion des services de transport adapté sur le territoire de Lanaudière prendra fin le 14 décembre prochain.

En effet, ce projet mis de l'avant en juillet 2012, en collaboration avec la Conférence régionale des élus de Lanaudière, le ministère des Transports et les MRC constituantes de Lanaudière, ne peut se poursuivre sans une source de financement spécifiquement dédiée au projet. Malheureusement, considérant les réorganisations régionales exigées par le gouvernement et les coupures de financement auxquelles sont confrontées vos organismes de transport adapté, le CRTL et les MRC ne peuvent se permettre la continuité de ce projet pilote.

Nous vous rappelons qu'il existe une desserte variée sur les territoires locaux et lanaudois en transport adapté et nous invitons à vous référer à vos organismes pour en connaître l'éventail.

En conclusion, le CRTL tient à informer ses utilisateurs des services de transport adapté qu'encore une fois cette année, les MRC lanaudoises offrent l'interconnexion sur son territoire durant la période du 15 décembre 2014 au 15 janvier 2015.

Recevez, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Tanya Grenier
Directrice générale
Conseil régional de transport de Lanaudière